
Rapport du Président concernant une proposition de don du Fonds pour l'environnement mondial au profit du secteur privé à BNP Paribas au titre du programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation

Numéro du projet: 2000004660

Cote du document: EB 2024/141/R.6

Point de l'ordre du jour: 3 a) ii) a)

Date: 21 mars 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 21.

Questions techniques:

Thouraya Triki

Directrice

Division production durable, marchés et institutions

courriel: t.triki@ifad.org

Juan Carlos Mendoza Casadiegos

Directeur

Division environnement, climat, genre et inclusion sociale

courriel: juancarlos.mendoza@ifad.org

Rapport du Président concernant une proposition de don du Fonds pour l'environnement mondial au profit du secteur privé à BNP Paribas au titre du programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation

I. Généralités et conformité avec les politiques du FIDA

1. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) gère un programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation (Challenge Program for Adaptation Innovation) qui finance des initiatives visant à aider les pays les plus vulnérables aux changements climatiques à faire face à l'aggravation de la crise climatique. Des notes conceptuelles correspondant à trois entités du secteur privé (BNP Paribas, la Fondation Grameen Crédit Agricole et Cropin Technologies) ont été présentées à ce titre en septembre 2021. En novembre 2021, le FEM a invité ces organisations à développer le concept en renseignant des formulaires d'identification de projet¹. Le programme Challenge du FEM exige que l'un des 18 organismes d'exécution du FEM dirige les projets sélectionnés. Du fait de l'action novatrice du FIDA et de son rapport étroit avec la résilience aux changements climatiques des petits exploitants, le FEM a recommandé que le Fonds soit désigné organisme d'exécution pour ces projets. Des spécialistes techniques et des équipes de pays du FIDA ont collaboré avec les trois entités du secteur privé évoquées afin d'élaborer les fiches d'identité de projet, qui ont été présentées au FEM en mars 2022. Le FEM a approuvé ces fiches en juin 2022, et l'approbation du Directeur général du FEM a été obtenue en mai 2023.
2. Conformément à la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024 du FIDA, à la Politique sur les dons ordinaires du FIDA, aux directives du FIDA relatives aux fonds supplémentaires et au cadre de délégation des pouvoirs, tous les financements accordés à des entités du secteur privé doivent être approuvés par le Conseil d'administration.
3. Le présent rapport présente le don à BNP Paribas à l'appui des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques des prestataires de services financiers inclusifs en milieu rural (ci-après « les Prestataires »), dans le cadre du projet de montée en puissance du financement de l'adaptation au profit des petits exploitants agricoles. Le projet pilote fondé sur des données vise à certifier dans quelle mesure les portefeuilles de prêts des Prestataires axés sur l'adaptation aux changements climatiques accordés aux petits exploitants agricoles parviennent à attirer des financements mixtes provenant de sources privées et publiques. Il vient compléter le don au titre du programme-défi du FEM et du FIDA à la Fondation Grameen Crédit Agricole, lequel servira à mettre à l'essai un fonds d'investissement axé sur les prêts aux petits exploitants agricoles accordés par les Prestataires².
4. **Le programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation** met l'accent sur la collaboration avec le secteur privé aux fins de l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il vise à encourager les idées novatrices en vue de créer des sociétés, des chaînes d'approvisionnement, des systèmes alimentaires et des économies résilients aux changements climatiques. Il favorise l'établissement de partenariats et, par-là, soutient la réalisation d'objectifs environnementaux, s'appuie sur l'expertise d'entreprises de premier plan, mobilise des institutions financières et tire

¹ Au total, 418 dossiers ont été soumis lors de l'appel à propositions du FEM lancé en 2021. Dix propositions ont été sélectionnées, dont trois prévoyant que le FIDA intervienne en qualité d'organisme d'exécution. Les critères de présélection portaient sur: a) la qualité du projet ou du programme; b) la répartition équitable entre les pays et régions admissibles; c) le degré d'innovation; d) le potentiel de stimulation de l'appui du secteur privé à l'adaptation aux changements climatiques à grande échelle; e) l'appui concernant des secteurs et thématiques prioritaires.

² Par ailleurs, un don à Cropin Technologies au titre du programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation du FEM a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA à sa session de septembre 2023.

parti des technologies. Le FEM a retenu BNP Paribas en qualité d'entité d'exécution à l'issue d'une procédure de sélection concurrentielle de projets de moyenne envergure.

5. **Conformément aux procédures d'examen du FIDA relatives aux propositions soumises au FEM, un processus exhaustif d'assurance qualité a été mis en œuvre.** Durant la phase de conception, la fiche d'identité du projet et la proposition de création de projet ont été évaluées au regard des exigences et critères de financement du FEM par la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, la Division des politiques et des résultats opérationnels, le Bureau du Conseil juridique, la Division du Contrôleur financier et la Division des services de gestion financière. Elles ont été validées par la direction de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale et celle de la Division production durable, marchés et institutions, puis approuvées par la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs et le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes. Les vérifications préalables concernant les questions fiduciaires, qui consistent à évaluer les risques en matière de gestion financière inhérents à la conception, les capacités de l'entité d'exécution et son statut juridique, ont été effectuées. L'entité a également été soumise aux vérifications préalables relatives à la criminalité financière aux fins de la détection et de la prévention des méfaits de nature financière, comme la fraude, le blanchiment d'argent et la corruption. La disponibilité des fonds a été confirmée par des lettres d'approbation du Directeur général du FEM.
6. Le projet va dans le sens de la croissance économique inclusive, durable et rurale chère au FIDA dans un environnement marqué par les défis de l'adaptation aux changements climatiques. Il encourage les investissements à cet égard, diffuse des connaissances et contribue à assurer des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Conformément aux buts et aux objectifs de la Politique du FIDA sur les dons ordinaires, le projet renforce les programmes de pays, en accroissant la capacité des institutions gouvernementales et non gouvernementales à mobiliser des investissements dans les services financiers inclusifs en milieu rural. Par l'amélioration du cadre réglementaire et des investissements touchant à l'adaptation aux changements climatiques, le projet permettra de catalyser des financements au bénéfice du secteur agricole.
7. Le projet est conforme à la Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé en ce qui concerne: i) l'innovation en faveur du développement des services financiers inclusifs en milieu rural; ii) la production d'effets d'émulation sur le marché; iii) l'impact en matière de développement à grande échelle; iv) la mobilisation de programmes du FIDA ainsi que du savoir-faire et les ressources du secteur privé; v) la mise en lumière du risque associé au financement de l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques; vi) la consolidation du rôle de premier plan du FIDA auprès des entrepreneurs ruraux privés. Au moyen de ses activités de financement mixte, le projet encouragera la participation et les investissements du secteur privé et renforcera les capacités du secteur privé à mettre en œuvre des stratégies d'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques tout en améliorant la productivité et la résilience des petits exploitants agricoles.
8. Le projet s'inscrit dans le droit fil de la Politique du FIDA pour des services financiers inclusifs en milieu rural, notamment en ce qu'il: i) soutient des résultats durables en matière de financement; ii) lutte contre les changements climatiques; iii) favorise l'agrégation de capitaux. Il concorde également avec la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement, laquelle vise à promouvoir des solutions, des partenariats ainsi qu'une gestion et un partage des connaissances dans ce domaine pouvant être reproduits à plus grande échelle. Enfin, le projet est conforme à la Politique du FIDA

relative à la gouvernance des données dans la mesure où il garantit l'intégrité, la qualité, la transparence, la responsabilité et la proportionnalité des données.

II. Le projet proposé

Certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques des Prestataires en faveur de la démultiplication des financements d'adaptation au bénéfice des petits exploitants agricoles

9. Le projet cherche à stimuler les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques en créant un système de certification fondé sur des données. Ce système évalue dans quelle mesure le portefeuille d'un Prestataires favorise l'adaptation aux changements climatiques des petits exploitants agricoles, offrant ainsi aux investisseurs publics et privés des évaluations exactes, standardisées et transparentes. Ce projet prend en compte des facteurs sexospécifiques afin d'assurer une répartition équitable des investissements.
10. Le projet met l'accent sur la mutualisation des connaissances et le développement des capacités, en ce qu'il permet la diffusion des enseignements tirés de l'exécution pour permettre au secteur de mieux comprendre les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques. Il offre des possibilités de collaboration dans le cadre d'un livre blanc et d'une manifestation en ligne et prévoit la formation d'investisseurs privés et publics, renforçant le rôle de premier plan du FIDA dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques fondé sur des données. De plus, il comprend un volet suivi-évaluation en vue d'assurer le respect du principe de responsabilité et la prise de décisions fondées sur des éléments concrets.
11. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles au financement de l'adaptation aux changements climatiques. Il permettra la définition et la mise à l'essai de certificats en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de projets financés par le FIDA en cours d'exécution en Colombie, au Maroc et au Sénégal. Les Prestataires obtiendront de façon transparente des certificats indiquant dans quelle mesure leurs portefeuilles soutiennent les prêts d'adaptation aux petits exploitants agricoles et mobilisent des ressources pour ceux-ci. Le système de certification au regard de l'adaptation aux changements climatiques sera la propriété du Climate and Biodiversity Inclusive Finance Institute (CBIFI), une organisation à but non lucratif récemment fondée avec l'appui de BNP Paribas, et sera proposé sans but lucratif aux Prestataires. Le projet vient compléter, sans recouper, un don au titre du programme Challenge du FEM et du FIDA à la Fondation Grameen Crédit Agricole, lequel servira à mettre à l'essai un fonds d'investissement du secteur privé visant à financer l'activité de prêts aux petits exploitants agricoles des Prestataires pour des investissements dans l'adaptation aux changements climatiques (au moyen de descriptions claires des dépenses autorisées dans des accords juridiques et par le suivi et la supervision des dons).
12. **Des propositions de valeur remarquables.** Le projet aboutira à la création de taxonomies nationales de prêts en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, tirant parti des mégadonnées pour évaluer les portefeuilles de prêts des Prestataires aux petits exploitants. Ce potentiel de reproduction à plus grande échelle permettra aux Prestataires d'ajuster leurs portefeuilles en fonction du risque climatique, ce qui donnera aux agriculteurs des informations vitales sur l'adaptation aux changements climatiques. Parce qu'il générera des effets directs transparents et vérifiables, le projet constituera un précieux outil pour les Prestataires qui cherchent des financements auprès d'investisseurs. Jusqu'à 12 Prestataires pourront obtenir un contrôle et une certification de leurs portefeuilles au regard de l'adaptation aux changements climatiques.

13. Le projet comprend deux composantes:
- i) **Composante 1.** Création d'un dispositif de certification au regard de l'adaptation aux changements climatiques portant sur les Prestataires en vue d'évaluer et de certifier dans quelle mesure les portefeuilles de prêts aux petits exploitants satisfont aux normes vérifiables en matière d'adaptation aux changements climatiques, se traduisant par une augmentation des investissements dans l'adaptation des petits exploitants et des revenus de ces derniers;
 - ii) **Composante 2.** Gestion des savoirs et activités de suivi-évaluation visant à former des investisseurs et des donateurs privés et publics à la certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques et définition de lignes directrices relatives à la certification à destination des Prestataires afin d'encourager davantage les prêts en faveur de l'adaptation des petits exploitants (prenant en considération les questions de genre) et d'attirer des capitaux provenant d'investisseurs et de donateurs.

III. Effets directs et produits escomptés

14. Les effets directs et produits escomptés du projet sont les suivants:
15. **Effet direct 1 – Amélioration de l'accès des Prestataires au financement de l'adaptation aux changements climatiques** ou à d'autres investissements programmatiques connexes de grande envergure:
- i) **Produit 1.1** – Création d'un dispositif de certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques (processus de certification et manuel; taxonomie et normes en matière d'adaptation aux changements climatiques; module de formation des Prestataires);
 - ii) **Produit 1.2** – Expérimentation du dispositif de certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques (analyse, vérification et certification au regard de l'adaptation aux changements climatiques de portefeuilles de quatre Prestataires; rapport sur les enseignements tirés de l'expérimentation);
 - iii) **Produit 1.3** – Développement des activités de certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques des Prestataires (rapport sur la stratégie de reproduction à plus grande échelle, vérification et certification de portefeuilles d'un nombre plus important de Prestataires pouvant aller jusqu'à 12).
16. **Effet direct 2 – Renforcement des connaissances et des capacités** améliorant l'accès des pays au financement de l'adaptation aux changements climatiques ou à d'autres investissements programmatiques de grande envergure:
- i) **Produit 2.1** – Évaluation du dispositif de certification au regard de l'adaptation aux changements climatiques et partage de connaissances sur ce dernier (document sur le dispositif de certification au regard de l'adaptation aux changements climatiques destiné aux investisseurs; processus de certification et manuel; directives relatives à l'adaptation aux changements climatiques; supports de communication sur la certification des Prestataires; et atelier avec les parties prenantes).
 - ii) **Produit 2.2** – Activités de renforcement des capacités en matière de certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques à l'intention des investisseurs privés et publics (module de formation et formation en ligne pour les investisseurs);
 - iii) **Produit 2.3** – Mise en œuvre du projet appuyée par une stratégie de suivi-évaluation (rapports annuels de suivi et rapport d'achèvement de projet).

IV. Modalités d'exécution

17. BNP Paribas contrôlera l'exécution du projet, tandis que le FIDA supervisera le projet en collaboration avec les unités de gestion de projet des pays participants. Le présent projet est lié à trois projets financés par le FIDA en cours d'exécution: i) le Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs (Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*) au Sénégal; ii) le Projet de développement rural intégré en zones de montagne du pré-Rif de Taza (PRODER-Taza) au Maroc; iii) le Programme en faveur de l'inclusion, de la résilience et de la paix en Colombie. Les unités de gestion de ces projets, rattachées à leurs ministères respectifs et en coordination avec BNP Paribas, appuieront le suivi du projet. L'évaluation des résultats obtenus, la diffusion des enseignements tirés et la bonne mise en œuvre du projet seront assurés dans le cadre d'une supervision conjointe par les unités de gestion de projet et une unité d'exécution du projet unique réunissant BNP Paribas, le FIDA et le FEM.
18. BNP Paribas collaborera avec CBIFI organisation à but non lucratif, aux fins de la composante 1. YAPU Solutions, une entreprise de technologie financière ayant son siège en Allemagne, apportera son concours à la définition de la taxonomie en matière d'adaptation aux changements climatiques et à l'analyse de portefeuilles au regard de l'adaptation aux changements climatiques. Des enquêteurs locaux indépendants valideront la taxonomie numérique retenue. La phase d'expérimentation du système de certification portera sur 12 Prestataires au maximum. BNP Paribas et CBIFI travailleront ensemble en vue de produire des connaissances et de dégager des enseignements.
19. Située au siège de BNP Paribas à Paris, l'unité d'exécution du projet contrôlera la gestion financière du projet. Les modalités de décaissement exposées à la section 3.3 des conditions générales du FIDA s'appliqueront et les responsables du projet soumettront des états des dépenses certifiés tous les six mois. Le rapport financier du projet sera établi selon le modèle de base du FIDA. Le bénéficiaire présentera les dépenses relatives au projet séparément à l'aide d'un plan comptable permettant de suivre les dépenses par catégorie, composante et source de financement. BNP Paribas veillera à ce que le logiciel comptable utilisé pour ce projet produise des informations financières conformes aux exigences du FIDA. Les états des dépenses concernant les dépenses sous forme de dons du FEM feront l'objet d'une vérification annuelle par un cabinet d'audit externe dans le respect des normes d'audit internationales. Le bénéficiaire officialisera ses accords contractuels avec les partenaires d'exécution, comme CBIFI et YAPU, au moyen de mémorandums d'accord basés sur la performance prévoyant un échéancier de paiement fondé sur la présentation de rapports financiers et d'activité satisfaisants. Sachant que le bénéficiaire a une faible expérience des projets financés par le FIDA et des procédures de celui-ci, que l'exécution du projet est relativement complexe (pluralité des partenaires d'exécution par exemple) et que sa zone d'intervention est vaste, le risque en matière de gestion financière au moment de la conception est jugé substantiel. Pour l'atténuer, le FIDA dispensera des formations et apportera son soutien à l'unité d'exécution du projet tout au long de la mise en œuvre de ce dernier. Les décaissements n'interviendront qu'après réception des dons du FEM par le FIDA.

V. Coût et financement indicatifs du projet

20. Les ressources mobilisées pour les certificats d'adaptation aux changements climatiques ont été déterminées en consultation avec les partenaires durant la préparation des fiches d'identité de projet et l'élaboration des demandes d'approbation soumises au Directeur général du FEM. Pour compléter le don du FEM, un soutien supplémentaire (évalué à quelque 4 730 000 USD) a été mobilisé sous la forme de contributions indirectes et en nature provenant principalement de projets financés par le FIDA en cours d'exécution pour un montant de

4 500 000 USD. Cet appui passera en grande partie par des synergies d'activités mises en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs (2019-2027) au Sénégal, du Projet de développement rural intégré en zones de montagne du pré-Rif de Taza (2019-2026) et du Programme en faveur de l'inclusion, de la résilience et de la paix (2022-à approuver) en Colombie. En outre, BNP Paribas accordera un cofinancement prenant la forme d'un don de 230 000 USD, en espèces et en nature, en vue d'investissements dans le dispositif d'adaptation aux changements climatiques et de la couverture des coûts de gestion des savoirs et du projet.

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
(en USD)

<i>Composante</i>	<i>Contributions en nature/indirectes provenant de projets financés par le FIDA*</i>	<i>Contributions: dons + contributions en nature (BNP Paribas)</i>	<i>Financement du FEM</i>	<i>Total</i>
1. Dispositif de certification des portefeuilles axés sur l'adaptation aux changements climatiques	2 885 515	95 000	517 915	3 498 430
2. Gestion des savoirs et suivi-évaluation	1 224 485	95 000	229 283	1 548 768
Gestion du projet	390 000	40 000	74 720	504 720
Total	4 500 000	230 000	821 918	5 551 918

Tableau 2
Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
(en USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Contributions en nature/indirectes provenant de projets financés par le FIDA*</i>	<i>Contributions: dons + contributions en nature (BNP Paribas)</i>	<i>Financement du FEM</i>	<i>Total</i>
1. Services de consultants	3 927 659	200 747	717 380	4 845 787
2. Frais de voyage	147 824	7 555	27 000	182 380
3. Ateliers	221 399	11 316	40 438	273 154
4. Formation	203 115	10 381	37 098	250 595
Total	4 500 000	230 000	821 918	5 551 918

* Le cofinancement du FIDA prend la forme d'activités menées au titre de projets qu'il finance dans les zones ciblées qui interviennent en synergie avec cette initiative et contribuent à la réalisation de ses objectifs. Les contributions en nature désignent les activités de programmes en cours visant à soutenir les petits exploitants, les entreprises et les prestataires de services financiers participant à des investissements et à des activités d'adaptation aux changements climatiques.

VI. Recommandation

21. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition de don financé par le FEM au profit de BNP Paribas, dans le cadre duquel le FIDA agira en qualité d'organisme d'exécution, en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme Challenge relatif à l'innovation pour l'adaptation, accordera à BNP Paribas, en utilisant les ressources du Fonds pour l'environnement mondial, un don de huit cent vingt et un mille neuf cent dix-huit dollars des États-Unis (821 918 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Results-based logical framework

Outcomes	Outputs	Activities	Adaptation Benefits	Deliverables
Outcome1: Increased investments in Climate Change Adaptation	Output 1.1: Climate Change Adaptation portfolio Certification Scheme established	Activity 1.1.1: <i>Process and tools definition</i> Activity 1.1.2: <i>Definition of metric and scores</i> Activity 1.1.3: <i>Suggestions of framework for use of the certification</i>	AB1.1.1 Transparent processes and tools used will generate trust in the certification scheme and foster Climate Change adaptation finance. AB1.1.2 Clear metric and score will quantify the actual potential adaptation of each IFSPs / their portfolio AB1.1.3 Guidance on how to use the certification will support the various stakeholders' actions on how to optimize their intervention to generate climate resilience	D1.1.1: Manual with certification process and tools description D1.1.2: White paper on <i>Climate Change Adaptation</i> Taxonomy/standards for Inclusive Finance D1.1.3: Climate Change Adaptation Guideline, Training material.
	Output 1.2: Climate Change Adaptation portfolio Certification Scheme piloted	Activity 1.2.1 <i>Select 3 IFSPs</i> Activity 1.2.2 <i>Analyze Climate Change Adaptation portfolios</i> Activity 1.2.3 <i>Verify Climate Change Adaptation portfolios</i> Activity 1.2.4 <i>Draft Climate Change Adaptation certification</i> Activity 1.2.5 <i>Adjust and adapt Climate Change Adaptation certification scheme</i> Activity 2.1.6 <i>Finalize certification</i>	AB 1.2.1 A careful selection of 3 IFSPs will allow the best test of the certification scheme and hence easier scale up to many more IFSPs and hence faster Climate change adaptation finance allocation. AB 1.2.2 In depth analysis of the portfolio will test the methodology and adapt it to improve its capacity to assess climate change adaptation potential of IFSP portfolio. AB 1.2.3 Verification by third independent parties will guarantee soundness and transparency of the analysis. AB 1.2.4 A clear certification will facilitate sector understanding and hence scaling of adaptation finance AB 1.2.5 Learning from the first pilots will allow to bring to the market a tested methodology and include the lessons learnt. This will highly improve the capacity to foster adaptation finance. AB 2.1.6 Improved certification scheme will increase acceptance from all stakeholders and hence easier mainstreaming of adaptation finance	D1.2.1: Communication, presentation material, activities timeline D1.2.2: 3 Portfolio analysis reports D1.2.3: 3 Verification reports D1.2.4: 3 Portfolio <i>Climate Change Adaptation</i> Certifications (Draft) D1.2.5: Notes on suggested adaptation of the certificates D1.2.6: 3 Portfolio <i>Climate Change Adaptation</i> Certifications (Final)
	Output 1.3: Certifications of Climate change adaptation portfolio certification expanded to more institutions	Activity 1.3.1 <i>Preparation portfolio certification of up to 12 IFSPs</i> Activity 1.3.2 <i>Portfolio certification of up to 12 IFSPs</i>	AB 1.3.1 A careful definition of expansion strategy, stakeholders engagement, as well as careful selection of FSPs accordingly will ensure a sound implementation of the NbS portfolio certification, as well as the foundation for further expansion beyond the project AB 1.3.2 Portfolio certifications will generate the actual material opportunity for private and public finance to refinance and scale their portfolio for Climate change adaptation.	D1.3.1: Documented expansion strategy D1.3.2: <i>Climate Change Adaptation</i> portfolio Certifications for up to 12 IFSPs.

Outcomes	Outputs	Activities	Adaptation Benefits	Deliverables
Outcome 2: Knowledge management, monitoring and evaluation	Output 2.1: Climate Change Adaptation scheme assessed, and knowledge shared	<p>Activity 2.1.1 <i>Assess pilot</i></p> <p>Activity 2.1.2 <i>Assess public and private stakeholders' motivation to use the Climate Change Adaptation portfolio certification scheme for their investment decisions</i></p> <p>Activity 2.1.3 <i>Draft investor-facing white paper</i></p> <p>Activity 2.1.4 <i>Develop communication and certification material for certified Inclusive Financial Service Providers</i></p> <p>Activity 2.1.5 <i>Organize virtual event</i></p> <p>Activity 2.1.6 <i>Engage multistakeholders</i></p>	<p>AB 2.1.1 The assessment of the overall pilot will enhance potentiality for climate change adaptation finance during the scaling up phase.</p> <p>AB 2.1.2 Shaping the final certification scheme along with the actual motivation of stakeholders willing to use the certification will enhance their engagement and hence the actual inflow of finance for climate change adaptation.</p> <p>AB. 2.1.3 Reporting all the experience and the actual certification scheme on paper will allow further parties willing to finance climate change adaptation.</p> <p>AB 2.1.4 Stakeholder-facing communication material allows certified IFSPs to show visibility on their certification for climate change adaptation finance.</p> <p>AB2.1.5 The event will allow to share the experience and lessons learnt with the sector and to engage further actors and actual climate change adaptation finance for the scale up phase.</p> <p>AB2.2.6 Engaging interested stakeholders will leverage public and private finance for climate change adaptation</p>	<p>D2.1.1: Updated certification scheme</p> <p>D2.1.2: Updated <i>Climate Change Adaptation</i> S Portfolio Certification Guideline.</p> <p>D2.1.3: White paper on <i>Climate Change Adaptation</i> certification scheme for investors (public / private).</p> <p>D2.1.4: Communication material</p> <p>D2.1.5: Presentation material</p> <p>D2.2.6: Participant lists and manifestations of interest.</p>
	Output 2.2: Capacity building for inclusion of Climate Change portfolio certification delivered to private and public investors	<p>Activity 2.2.1 <i>Develop material for private and public investor training</i></p> <p>Activity 2.2.2 <i>Private and public investors will be trained on Climate Change Adaptation portfolio certification</i></p> <p>Activity 2.2.3 <i>Institutionalize Climate Change Adaptation portfolio certification within the product and services of a third party</i></p>	<p>AB 2.2.1 Training will enhance the sector capacity to finance climate change adaptation.</p> <p>AB 2.2.2 Ongoing training will generate capacity for the sector as well as awareness. This will foster climate change adaptation finance.</p> <p>AB 2.2.3 Inclusion of the NbS portfolio certification within an overall package of intervention for Climate change adaptation will support the actual positive outcomes of the certification scheme for Climate change adaptation</p>	<p>D2.2.1: Training material for investors</p> <p>D2.2.2: Communication material for investors</p> <p>D2.2.3: Concept paper on inclusion of <i>Climate Change Adaptation</i> portfolio certification schemes into package of intervention for Climate change adaptation</p>
	Output 2.3: Project implementation is supported by an	Activity 2.3.1: <i>monitoring and reporting of project progresses</i>	AB 2.3.1 monitoring and reporting will enhance transparency and capacity to act according to the project progress	D2.3.1: 6-monthly project reports

	M&E strategy (annual monitoring reports and project final evaluation)			
--	---	--	--	--